

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**18 mai 2021 à 20 h**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

*La salle du Conseil municipal de la mairie ne permettant pas d'assurer les réunions dans les conditions sanitaires nécessaires pendant l'état d'urgence liée à l'épidémie du virus Covid-19, les réunions se tiendront, jusqu'à nouvel ordre, à la salle des fêtes. Cette information a été communiquée à Monsieur le Préfet selon la réglementation en vigueur.*

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes le 18 mai 2021 à 20 heures.

**Le Conseil municipal :**

- APPROUVE le compte-rendu de la réunion du 13/04/2021.
- REPORTE à la prochaine séance le sujet relatif à la compétence Mobilité
- ACCEPTE la participation à l'appel à projets à manifestation d'intérêt « Soutien aux Elus : Qualitatif, Organisé, Intelligent et Ambitieux » dit AMI SEQUOIA coordonné par la CCSB et AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du programme CEE ACTEE (PRO-INNO 52) (Certificats d'Economies d'Energie, Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) en vue de la préservation et de l'amélioration du patrimoine public bâti.
- FIXE le tarif de garderie périscolaire à 1,50 € l'heure (comptage par ½ heure), à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.
- LANCE une consultation pour le choix du prestataire de fourniture et livraison de repas pour la cantine.
- DONNE son accord pour mettre fin au bail professionnel contracté avec l'ADMR au 30 juin 2021.
- ÉVOQUE les sujets suivants : réouverture de la route d'Appagnié prévue en totalité pour le 14/07, accord pour les travaux de consolidation des piliers et ajustement de la porte du cimetière, réunion de concertation prévue avec des représentants de la Ligue des Oiseaux (protection des chauves-souris) et du Comité Départemental de spéléologie pour sécuriser les entrées de mines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.